St. ANDRÉ des EAUX

BULLETIN MUNICIPAL

N° 21

JANVIER 1994

Le Pont du Marais qui enjambe la Rance
sur l'ancienne voie ferrée La Brohinière-Dinan

Photo Christian MARTIN

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, il est de tradition d'offir les voeux.

Cette nouvelle année est un peu comme une page blanche qui s'ouvre à nous, aussi mes souhaits s'adressent à tous pour que nous puissions bien la remplir et dans les meilleurs conditions possible.

Mes voeux de santé vont plus particulièrement à ceux qui souffrent, mes voeux de bonheur à tous également mais plus précisement à ceux qui recherchent un emploi.

A la fin d'un siècle qui nous aura fait découvrir une évolution fantastique dans les domaines scientifiques et économiques, nous devons avoir à l'esprit que ces progrès ont engendrés des lacunes qui sont parfois intolérables. Notamment pour tous ceux qui subissent ce chômage, cette exclusion est difficile à accepter.

Pourtant depuis plusieurs années, que de moyens sont mis en oeuvre pour tenter d'infléchir cette courbe croissante du nombre des demandeurs d'emploi. Aussi, parfois je m'interroge si nous ne faisons pas fausse route.

En effet, la mise en place d'un grand nombre d'administrations de toutes sortes (A.N.P.E, missions locales, centres de formation et de stage...) que l'ont voit apparaître de toutes parts ont à mes yeux quelques effets pervers. Car il est indiscutable que ces nouvelles activités financées par des crédits publics, ont plus souvent le soucis de se développer pour péréniser leurs propres emplois ou faire prospérer leur entreprise, plutôt que de combattre efficacement le chômage.

En 1993 les élus du canton se sont rencontrés à plusieurs reprises pour préparer la mise en place de l'intercommunalité. Dans un premier temps, les communes se sont accordées pour constituer une communauté cantonale, mais n'ont pas réussi à approuver une délibération commune pour la mise en place de cette communauté dont je souhaite vivement qu'elle se décide en 1994, pour permettre la réalisation d'investissements en attente qui seraient porteur d'avenir pour tous les habitants du canton.

Le Maire,

Robert NOGUES

INFORMATIONS

Taux des taxes sur les certificats d'immatriculation des véhicules à moteur et sur les permis de conduire- Exercice 1994.

A compter du 3' janvier 1994, le montant à acquitter pour l'établissement des cartes grises sera donc de :

1°) Droits proportionnels :

- Véhicules affectés au transport de personnes, au transport de marchandises et véhicules spécialisés non affectés au transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes .....140,00 F par CV

- Véhicules affectés au transport de personnes, au transport de marchandises et véhicules spécialisés non affectés au transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes .....70,00 F par CV

- Tracteurs routiers .....70,00 F par CV

- Motocyclettes.....70,00 F par CV

Cette taxe est réduite de moitié pour les véhicules de plus de 10 ans.

2°) Droits fixes :

- Vélomoteurs ..... 70,00 F

- Véhicules agricoles ..... 210,00 F

- Caravanes, remorques et semi-remorques ..... 210,00 F

- Duplicata et changement de caractéristiques :

. Vélomoteurs ..... 35,00 F
. Motocyclettes : varient avec l'ancienneté du véhicule, se renseigner à la préfecture
. Autres véhicules ..... 140,00 F

- Cartes TT ..... 210,00 F

- Cartes W ..... 280,00 F

- Cartes WW ..... 140,00 F

- Changement de domicile ..... GRATUIT

- Modification consécutive à un changement d'état matrimonial GRATUIT

PERMIS DE CONDUIRE : taux inchangé

- Original et duplicata ..... 285,00 F

- Camionnettes ..... 130,00 F
- Supérieur à 3,5 t et inférieur à 6 t ..... 573,00 F
- Egal ou supérieur à 6 t et inférieur à 11 t ..... 856,00 F
- Egal ou supérieur à 11 t ..... 1288,00 F
- Tracteurs routiers et autocars ..... 1288,00 F

RECENSEMENT MILITAIRE

DATE de NAISSANCE	DATE de RECENSEMENT
OCTOBRE 76 NOVEMBRE 76 DECEMBRE 76	JANVIER 1994
JANVIER 77 FEVRIER 77 MARS 77	AVRIL 1994
AVRIL 77 MAI 77 JUIN 77	JUILLET 1994
JUILLET 77 AOUT 77 SEPTEMBRE 77	OCTOBRE 1994

CONSEIL MUNICIPAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Achat d'un extincteur pour la créperie	1.957
- Achat meuble photocopieur	3.315
- Achat d'une débroussailleuse	2.693

TRAVAUX

- Remise en état des lustres de l'église	10.475
- Eclairage public lotissement de Penhouêt	15.696
- Remplacement d'un chauffe-eau à la cantine	2.748
- Aménagement de la cour de la Mairie avec pose de bordures	50.885

RECETTES

- Subvention du département pour achat ordinateur achetés en 1992.	3.229
- T.V.A perçue sur les investissements de 1991	51.884
- Subvention du syndicat départemental d'électricité pour l'éclairage du lotissement de Penhouêt	7.848

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Saint-André-des-Eaux

« Le bout d'un verre » a accueilli les anciens

Journée pour les aînés de la commune

Dimanche dernier, la salle de restauration du « Bout d'un verre » était bien remplie. La municipalité et le centre communal d'action sociale avaient convié les aînés de la commune pour le traditionnel repas donné en leur honneur.

Plus d'une cinquantaine de personnes entouraient les doyens de l'assemblée. Hélène Gombert, 84 ans, Jean Gaultier 83 ans et Jacques Gâteau 83 ans. Robert Nogues, le maire, a souligné l'importance des services d'aide ménagère à domicile. « **Je vous encourage donc à l'utiliser car ils permettent aussi de rompre la solitude, qui est parfois ressentie chez les personnes âgées vivant seules** ». D'autre part, il a été évoqué le bon fonctionnement du club du 3e âge dont le but est de rassembler les aînés en organisant des réunions et des manifestations.

Derrière Jean Gaultier, Hélène Gombert et Jacques Gâteau, les doyens MM. Deshayes, Renault, les adjoints et Nogues, le maire.

Le banquet s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance puisque de nombreuses chansons étaient aussi au menu.

Article Ouest-France paru le vendredi 17 Décembre

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

45 Personnes ont pris part à ce repas ainsi que 7 personnes accompagnatrices.

Les rires, chants et contes sont venus agrémenter ce copieux repas.

Un colis a été distribué aux personnes malades et à celles qui n'avaient pû assister à ce repas.

ETAT CIVIL

1893

NAISSANCES

DELAHAJE Henri François	né le 20 Février
REBOURS Valentine Marie Joseph	née le 21 Mars
AINS Marie Auguste	née le 14 Avril
DENOUAL Henri François	né le 02 Mai
GASREL Marie-Reine Virginie	née le 08 Juillet
MESNAGE Marie-Reine Jeanne Marie	née le 08 Août
HOMO Léonie Eugénie Rosalie Marie	née le 07 Septembre
RENAULT Rosalie Ernestine Joséphine Marie	née le 11 Septembre
DELAMOTTE Louise Eugénie Marie	née le 29 Octobre

MARIAGES

RENAULT François et GERARD Rose	le 08 Février
NIVOL Louis et MESNAGE Joséphine	le 03 Juin
LAPLANCHE Joseph et TOSTIVIN Virginie	le 08 Juillet
BELLEBON Jean-Baptiste et BOSCHEL Jeanne	le 08 Juillet

DECES

GALLEE François	décédé le 27 Mars
GAULTIER Michel	décédé le 09 Avril
LEGALLAIS Jean	décédé le 22 Avril
ROUAULT Victor	décédé le 13 Mars
ESSIRARD Yves	décédé le 07 Mai
LEMONNIER Louise	décédée le 11 Juin
CORMAÔ Léonie	décédée le 29 Septembre
FORET Marguerite	décédée le 11 Octobre
NICOLAS Virginie	décédée le 16 Décembre

1993

NAISSANCES

ROGER Servanne Chantal Monique — née le 31 mai à Dinan
LOGNONE Cindy Marie Patricia — née le 07 décembre à Léhon

MARIAGES

DUFOURNY Christian de Saint-André et PETIT-CORPS Isabelle de Sartrouville (78)

DECES

CHEVREL Fernand Prosper Jean-Marie décédé le 24 janvier à Léhon domicilié à la Ville Ven

ELECTIONS

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE EN DEHORS DES PERIODES DE REVISION

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er Mars 1994 et la date des élections Européènnes soit le 12 Juin 1994, peuvent demander leur inscription sur les listes électorales de la commune.

CARTES ELECTORALES

Une refonte des listes électorales ayant lieu cette année.
Une nouvelle carte sera distribuée à tous les électeurs avant le scrutin du 12 Juin.
Elles sont valable trois années.
Toutes cartes antérieures seront à détruire.

Par ailleurs, un nouveau Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant a été signé. Ce contrat est très intimement lié au projet d'école et en reprend l'essentiel des objectifs. Certaines actions cependant débordent le temps scolaire, comme la bibliothèque, la fresque ou la technologie. Hors temps scolaire aussi l'utilisation plus efficace des installations et équipements de l'école à la pause de midi. De 12 H 50 à 13 H 20 les enfants utilisent maintenant, sous forme d'ateliers où ils s'inscrivent, l'ensemble des possibilités d'activité offert par l'école, soit une bonne vingtaine d'ateliers.

Voilà donc résumé ici le cadre de notre action à l'Ecole des Rainettes.

L'école, ici comme ailleurs, c'est un peu le coeur du village, son âme et son avenir bien sûr. Depuis la Révolution de 1789 et les lois de Jules Ferry de 1881 chaque commune a son école primaire. C'est l'école de la République, le service public et laïque d'éducation qui accueille tous les enfants sans aucune distinction d'origine sociale, raciale, religieuse, philosophique ou de fortune. Au delà des clivages syndicaux, philosophiques ou politiques, il est rassurant de voir la formidable mobilisation qui a saisi la France le 16 janvier dernier pour défendre cette idée. Sans remettre en cause l'existence de l'enseignement privé et le libre choix de chacun, on pourrait penser tout de même que les deniers publics devraient aller au secteur public et le privé se financerait sur des fonds privés.

Cette école publique et laïque c'est l'un des fondements de notre République. Une valeur essentielle comme le sont les grands principes inscrits au préambule de la Constitution : la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

C'est sur ces valeurs fondamentales que s'est bâtie la notion même de démocratie. Cette démocratie à laquelle nous sommes tous très attachés et qui est aujourd'hui bafouée à Sarajevo.

C'est la valeur première que nous devons léguer à nos enfants.

Je vous adresse, au nom du personnel de l'école et au nom de tous les enfants, mes meilleurs voeux de bonheur et de sérénité dans un monde qui corresponde à nos idéaux.

Jacques Blanc

ATTENTION : les horaires de la

BIBLIOTHEQUE

ont un peu changé pour mieux vous accueillir :

MERCREDI	:	17 H 30 18 H 30
JEUDI	:	16 H 30 17 H 15
SAMEDI	:	11 H 00 12 H 15

VIE DE L'ECOLE

Un an passé, maintenant, que notre école a retrouvé ses 30 élèves et ses deux classes. Un an au cours duquel nous avons peaufiné le fonctionnement largement décloisonné que nous avons mis en place en septembre 1992. Cette organisation pédagogique quelque peu particulière veut que l'ensemble des enfants se trouve partagé entre les deux maîtres en fonction des matières et des différents moments de la journée.

Cette année nous avons rédigé un nouveau projet d'école. Celui-ci s'articule sur quatre grands thèmes.

Le premier c'est l'amélioration de la mise en place **de l'organisation pédagogique décloisonnée** évoquée ci-dessus.

Le second volet concerne les activités physiques et sportives avec l'aménagement de la cour de récréation par le tracé au sol de terrains de jeux différents et l'acquisition de matériel (ballons, paniers, filets...). Nous reprendrons aussi quelques activités physiques devenues traditionnelles dans notre école :

* la course d'orientation
* la pratique de la voile et du canoë
*. l'apprentissage de la natation à la piscine de Broons (en plein air) cette année en attendant la réfection de celle de Combourg.
* La pratique du patin à roulettes tout au long de l'année et du patin à glace exceptionnellement.

Le troisième grand thème du projet **ce sont des actions d'ouverture** de l'école:

- ouverture aux activités artistiques : visite d'un verrier, d'un peintre, d'un céramiste, d'un tisserand puis d'un musée à Rennes.
- création d'une oeuvre artistique sous forme d'une fresque décorative extérieure.
- ouverture scientifique : à l'école de la forêt. Le projet consiste en l'implantation d'une haie bocagère devant à terme remplacer la haie de thuyas et aussi la création d'un arboretum dans un terrain vague à proximité.
- ouverture scientifique : électricité et électronique devant amener à la réalisation d'un objet technologique.
- ouverture sur la lecture : issue du projet d'école de l'an passé, la Bibliothèque municipale se porte bien puisque nous avons une bonne centaine d'inscrits (pour une population de 205 habitants) qui viennent gratuitement consulter ou emprunter des ouvrages. Cette année, après Nathalie Robert, ce sera Cyrille Piron qui en sera la bibliothécaire. A noter l'achat par la Mairie d'une nouvelle étagère pour accueillir les livres généreusement offerts par certains utilisateurs. (Qu'ils en soient remerciés!)
- ouverture sur l'écriture par la réalisation de courts journaux d'information pour les familles. Ce seront les compte rendus des activités menées utilisant, bien sûr, l'outil informatique.

Le quatrième et dernier volet du projet **c'est l'amélioration des performances en lecture** et en écriture en utilisant de manière intensive et systématique les logiciels informatiques en notre possession.

Un autre moyen est l'atelier hebdomadaire d'expression dramatique mené par Hubert Le Séchaire. Ce sont des activités de langage et d'expression corporelle, des productions collectives de récits oraux, mais aussi la conception, l'écriture, la mise en scène et la réalisation d'une pièce de théâtre qui sera jouée en juin 94 au Théâtre des Jacobins à Dinan. L'an dernier, de la même manière, les enfants ont joué à Saint André, à Evran puis à Dinan "*La mort solitaire de Hattie Caroll*".

En plus de tout cela nous participons à une action appelée *Défi lecture* entre les CM du secteur et les 6° de Plouasne. Tous les enfants concernés s'engagent à lire les mêmes 10 livres et vont échanger un jeu de questions et de réponses qu'ils écriront, le but étant au final de mieux lire et de mieux comprendre.

LES ECHOS

DE LA RONDE DES CYGNES

Club des Ainés

Les réunions du club ont lieu un mercredi sur deux à la cantine de l'école.

Une activité complémentaire a pu être réalisée grâce à l'aménagement d'un terrain de boules attenant à la cantine.

Durant l'année nous avons participé avec les clubs voisins soit à quelques excursions d'une journée, soit à des rencontres

Le 9 février une journée détente à JANZE avec visite au passage de l'océanographe à CESSON-SEVIGNE.

le 20 Février et le 16 Octobre concours de belote dans les classes de voile à Bétineuc, 80 personnes ont participé à ce jeu.

Repas à la ferme auberge de Plouasne lors de la création du club en 1990

Le 20 Avril avec les transports VERNEY 14 personnes sont allées au Mont Saint Michel. Sur le parcours , courte visite au jardin public d'AVRANCHES. Arrêt au MESNIL ROQUES chez un apiculteur, Station de deux heures au Mont.

Au jardin public d'AVRANCHES

Le 8 Juin voyage à Port St Père pour découvrir la safari Africain (grand parc animalier que nous traversons avec le car).

Le 16 Juillet quelques personnes ont participé avec celles de ST JUVAT à un repas au VIVIER SUR MER.

Le 28 Juillet pique-nique à l'aire de Bétineuc.

En avril et Septembre 2 voyages d'une durée pluq longue ont eu lieu à PARIS et au Pays Basques auquels quelques personnes ont participé.

La société Bien-être de NANTES a demandé sa venue à notre club. son passage a été retenu pour le 6 Novembre. Elle nous a servi un repas avec animation, puis a proposé à la vente ses articles . (ensemble laine, produits et accessoires de soins...)

Le club a préparé en Mars une potée, et au 15 Décembre nous avons partagé la Bûche de Noël.

Nous espèrons maintenir en 1994 ces activités et accueillerons agréablement les nouveaux adhérents.

Fernande JAN

Mutualité Sociale Agricole

Côtes-d'Armor

ASSURES DU REGIME AGRICOLE

à partir du

20 janvier 1994

Une nouvelle organisation au siège de la M.S.A.

Secteurs géographiques correspondant à votre lieu de résidence

Pourquoi ce changement ?

- Pour la gestion globale de votre protection sociale par une seule et même équipe,
- Pour faciliter vos relations avec la M.S.A. ,
- Pour vous offrir un service plus personnalisé.

Une nouvelle mention à indiquer sur toutes vos lettres et correspondances

Conséquences pratiques

Une ligne téléphonique directe pour vos Prestations (Familiales, Santé, Retraite) et vos Cotisations.

Pour vos demandes ne concernant pas les Prestations et Cotisations, le Standard N°96.78.87.00. orientera vos appels.

Pour accélérer le délai de transmission de votre courrier, indiquez votre SECTEUR GÉOGRAPHIQUE _____ sur vos enveloppes et documents.

13

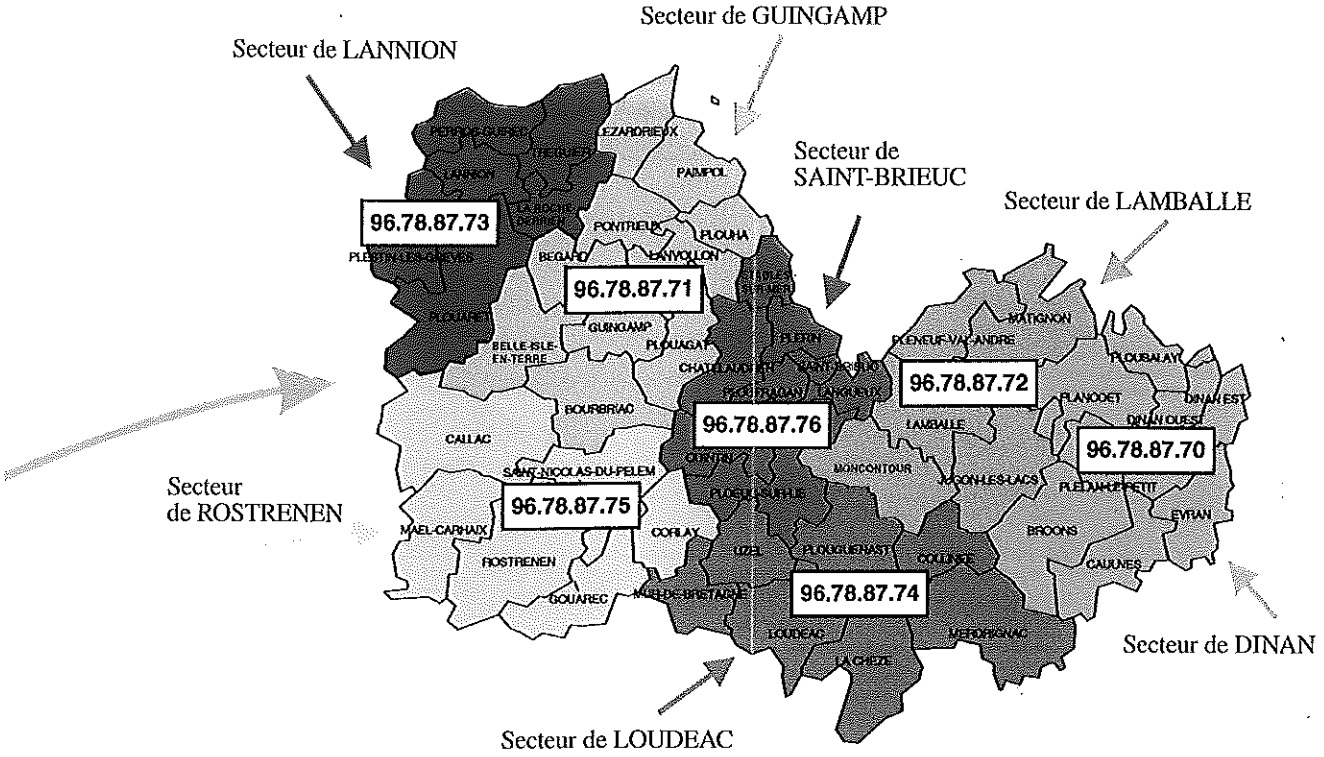

VOUS HABITEZ LE CANTON DE...	Secteur	Tél.
Broons, Caulnes, Dinan-Est, Dinan-Ouest, Evran, Plancoët, Plélan-le Petit, Ploubalay	DINAN	96.78.87.70.
Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Guingamp, Lanvollon, Lézardrieux, Paimpol, Plouagat, Plouha, Pontrieux	GUINGAMP	96.78.87.71.
Jugon-les-Lacs, Lamballe, Matignon, Moncontour, Pléneuf-Val-André	LAMBALLE	96.78.87.72.
Lannion, La Roche-Derrien, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Plouaret et hors département	LANNION	96.78.87.73.
Collinée, La Chèze, Loudéac, Merdrignac, Mûr-de-Bretagne, Plouguenast, Uzel	LOUDEAC	96.78.87.74.
Callac, Corlay, Gouarec, Maël-Carhaix, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem	ROSTRENEN	96.78.87.75.
Châtelaudren, Etables-sur-Mer, Langueux, Plérin, Ploeuc-sur-Lié, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc	SAINT-BRIEUC	96.78.87.76.

M.S.A. des CÔTES-D'ARMOR
Secteur de .....
22025 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

16